

COMMUNIQUE DE PRESSE

CAND-LANDI

Cand-Landi SA est sur le point de mettre en service, d'ici fin avril, la plus grande installation photovoltaïque de Suisse romande

Fondée en 1896, active dans le domaine des matériaux, du terrassement, du transport routier, de l'assainissement et du traitement des déchets, la société Cand-Landi SA, à Grandson, emploie 160 personnes.

A la fin des années nonante, l'entreprise décidait de transférer l'ensemble de son exploitation sur le site de la Poissine, à proximité immédiate de l'autoroute A5.

Dés le départ, elle était attachée à promouvoir des solutions écologiques, puisqu'il était prévu de construire une centrale de chauffage à distance, alimentée par le bois de démolition provenant du centre de traitement des déchets. Pour des raisons techniques, notamment l'éloignement des habitations, il a fallu renoncer à ce projet.

En 2006, lors de la construction du couvert de revalorisation des matériaux et déchets, il est envisagé de produire de l'électricité solaire. En raison de l'exposition du toit et du problème du raccordement à la Romande Energie, c'est finalement la grande halle de la logistique qui est choisie.

Au cours de l'étude est apparue l'opportunité de bénéficier de subsides de la Confédération, via « Swissgrid », l'institution fédérale de promotion des énergies renouvelables.

Sous la direction de notre mandataire, le bureau Perret-Gentil + Rey & Associés SA, à Yverdon-les-Bains l'entreprise Agena Energies SA, de Moudon, est en train d'installer 670 panneaux photovoltaïques, sur une surface de 1'100 m², qui produiront environ 143'000 Kwh par an. Cette énergie sera distribuée dans le réseau de Romande Energie et couvrira les besoins en électricité de Cand-Landi sur l'ensemble de son site de la Poissine, qui se montent à 80'000 Kwh par an.

Le Coût de cet important investissement dépasse le million de francs et Swissgrid s'engage à racheter l'énergie pendant une période de 25 ans.

Pour toute demande d'information complémentaire:

M. Antoine Maillard, Administrateur-délégué, 024 447 42 00 -antoine.maillard@candlandi.ch

Grandson, le 23 avril 2009